60me Année — Nouvelle Série — No 510 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 12 NOVEMBRE 1955.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 60 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

L'Assemblée Générale de l'Association Syndicale de Reconstruction

L'Association des Sinistrés communique :

Samedi 5 Novembre, à 16 heures, dans une salle de la Mairie a eu lieu comme suite au vif désir de l'Association, de voir liquider au plus tôt et de façon définitive la situation de la Reconstruction à Sisteron, une importante assemblée générale de l'Association Syndicale de Reconstruction.

Cette réunion, on le sait, avait été décidée en accord avec l'administration, lors de la réunion du 12 Octobre présidée par Monsieur le Sous-Préfet des Basses-Alpes.

Après appel des Sinistrés et vérification des pouvoirs, la séance est ouverte par M. Jardon, commissaire à la reconstruction depuis le 9 Septembre 1955, M. R. Samuel étant secrétaire de séance. Le commissaire déplore la mort récente d'un des membres du bureau de l'A. S., M. Raoul Colomb, et la grave maladie de M. Paret Emile, maire de Sisteron, président de l'A. S. Il indique que les Sinistrés de Sisteron vont donc être appelés à élire un nouveau bureau.

Auparavant, il donne lecture du P. V. de la dernière séance qui remonte déjà à 2 ans (il n'y a pas eu d'assemblée en 1954) au sujet duquel il fournit quelques commentaires et précisions. Ce P. V., après examen, s'est avéré contenir certaines inexactitudes, notamment au sujet du déficit de l'ordre de 2 millions qui, à juste titre, donnait tant d'inquiétudes aux sinistrés. M. Jardon précise qu'il a procédé personnellement à la vérification de la comptabilité de l'A.S., la situation est saine, le solde a toujours été créditeur et les sinistrés peuvent donc être rassurés à ce sujet, il n'y a pas lieu de faire état de déficit. Par suite, il n'est plus question de la fusion éventuelle envisagée en 1953 entre l'A. S. des Basses-Alpes et la Coopérative des Hautes-Alpes pour résorber le dit déficit. Cette union aurait d'ailleurs été une erreur, elle eut été du reste difficile et même quasiment impossible, les 2 groupement n'ayant pas les mêmes capacités juridiques.

Après avoir donné ces explications et répondu à diverses questions concernant l'A. S., le commissaire propose aux sinistrés de procéder à l'élection du nouveau bureau. M. Jardon indique que en tout état de cause il parait souhaitable que l'assemblée renouvelât sa confiance à M. Paret, malgré sa maladie, sinon comme président du moins comme membre du bureau dont il est à la tête depuis plusieurs années. Il convient donc de retenir en premier lieu la candidature de M. Paret, président sortant, et M. Reymond, de Digne, membre sortant est également candidat. Il y a en tout 5 sièges à pourvoir, soit 3 titulaires et 2 suppléants, et les candidats éventuels sont invités à se faire connaître.

Madame Massot-Devèze, présidente de l'Association des Sinistrés, prend la parole au nom de ce groupement. Elle exprime sa confiance envers le nouveau commissaire de l'A. S. auquel il ne saurait être tenu rigueur de ce qui a eu lieu dans le passé, mais souligne combien ont été néfastes tous ces changements administratifs successifs qui ont contribué pour une grande part à favoriser la confusion actuelle et furent à la source de nombreuses erreurs regrettables.

Au point de vue de l'élection du nouveau bureau, la présidente des sinistrés s'associe aux paroles de M. Jardon. Elle rend également hommage à M. Paret, président de l'A. S. depuis sa fondation et pense qu'il est convenable et correct de maintenir sa candidature. Elle fait connaître par ailleurs que plusieurs personnes accepteraient de faire partie du nouveau bureau : M. Richaud Aimé, M. Bec René, M. Samuel Roger. Madame Massot consulte ensuite l'assemblée pour savoir si d'autres sinistrés désirent éventuellement se présenter. C'est ainsi que font acte de candidature Mme Simon Antona, M. Gachet Maurice et Mme Aubry Jeanne dont le nom est mis en avant. Au total il y a donc 8 candidats. Il est alors procédé au vote secret comme le stipule le règlement, il y a 35 votants. Le scrutin donne les résultats suivants : M. Richaud 30 voix ; Mme Aubry 29 ; Mme Simon 27 ; M. Gachet 25 ; M. Bec 24 ; M. Paret 18 ; M. Samuel 16 ; M. Reymond 7. En conséquence sont déclarés membres titulaires du nouveau bureau de l'A. S. : M. Richaud, Mme Simon Antona et Mme Aubry, les 2 suppléants étant MM. Gachet et Bec.

Après l'exposé de quelques affaires relatives à l'attribution d'appartements ou de locaux commerciaux, qui ressortent plutôt du domaine de l'A.S. de remembrement dont il est souhaitable qu'une réunion du bureau soit provoquée prochainement, la séance est levée.

Cependant le commissaire M. Jardon qui a conduit la réunion avec beaucoup de technicité, de sérieux et de courtoisie légale, demande aux membres qui viennent d'être élus de se réunir immédiatement pour nommer le président du bureau et établir un plan de travail. A l'unanimité, M. Richaud est nommé président et Mme Aubry secrétaire.

M. Jardon précise que ce bureau, qui sera sans doute le dernier de l'A. S., a plutôt un caractère liquidateur. Il pense en effet que la reconstruction du centre ville sera achevée prochainement. En outre il espère que tous les comptes pourront être liquidés au printemps de 1956, peut-être au mois de Mars.

Tous les sinistrés le souhaitent ainsi et font confiance au nouveau bureau de l'A. S. de Reconstruction ainsi qu'au Commissaire pour faire en sorte qu'on puisse au plutôt considérer que la reconstruction de Sisteron est véritablement achevée.

L'Association des Sinistrés vient de recevoir de MM. les députés Naegelen et Massot la communication des lettres de M. le Ministre du M.R.L. en réponse à leurs revendications auprès de lui en faveur des sinistrés du centre de la ville et des expropriés de la nouvelle route.

Voici d'abord la lettre adressée à M. Marcel Massot.

Ministère de la Reconstruction
et du Logement

Paris, le 15 Octobre 1955.

Mon cher Collègue et Ami

Vous aviez bien voulu appeler mon attention sur les doléances exprimées par les sinistrés de Sisteron (Basses-Alpes) qui se plaignent de la lenteur avec laquelle sont conduits les travaux de reconstruction des immeubles préfinancés dans le centre de cette ville et qui regrettent que la réception provisoire de ces mêmes immeubles ne soit pas encore effectuée.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte de l'enquête à laquelle j'ai fait procéder que les six blocs préfinancés dont il s'agit ont respectivement fait l'objet d'une réception provisoire les 8 Décembre 1954, 17 Février 1955, 27 Avril 1955 et 20 Juillet 1955.

La partie préfinancée de ces blocs est en principe achevée, seules quelques réserves mentionnées sur les procès-verbaux de réception n'ont pas encore été entièrement satisfaites. Mais le nouveau commissaire à la Reconstruction auprès de l'Association Syndicale de Reconstruction des Basses-Alpes a reçu des instructions pour inviter l'entreprise pilote et les cotraitants à réparer les omissions ou imperfections qui leur ont été signalées. Les seuls travaux importants à exécuter n'intéressent que les boutiques dont l'aménagement incombe uniquement aux attributaires.

Je crois devoir vous préciser que sur les 35 appartements et 20 boutiques construits, des conventions provisoires d'affectation ont déjà été établies pour 18 appartements et 9 boutiques. Des conventions de dation seront passées pour les appartements et les 3 boutiques du bloc A 4 dès que le différend qui s'est élevé entre les deux attributaires au sujet de la répartition des locaux aura été tranché par le Préfet des Basses-Alpes. Des propositions ont été faites par ailleurs, à plusieurs sinistrés en vue de leur attribuer les locaux disponibles, mais les difficultés qu'elles ont soulevées n'ont pu être aplanies jusqu'ici.

Une mise en demeure aux sinistrés d'accepter ou de refuser définitivement les logements qui leur sont proposés ne paraît pas opportune actuellement du fait que les porteurs d'indemnités de dommages de guerre disponibles sont maintenant en très petit nombre à Sisteron.

Je vous prie de croire, mon cher Collègue et Ami, à mes sentiments les meilleurs.

Signé : Roger DUCHET.

Voici maintenant la lettre adressée à M. Naegelen et qui sera particulièrement appréciée par les expropriés du Centre.

Préfecture des Basses-Alpes
Cabinet du Préfet

Digne, le 29 Octobre 1955.

Monsieur le Ministre

En réponse à votre lettre du 1er Octobre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le Directeur des Services Départementaux du M.R.L. vient de recevoir les crédits nécessaires au paiement des indemnités dûes aux expropriés de Sisteron.

Le règlement de ces indemnités sera donc effectué dans le courant du mois de Novembre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments déférents et dévoués.

Le Préfet : MAC GRATH.

Histoire de Sisteron

Dans un article du *Petit Marseillais* (14-1-1938) Pierre Colomb présente l'histoire des monnaies qui ont eu cours à Sisteron à travers les âges.

« Les habitants de Sisteron, successivement Celtiques, Romains, Bourguignons, vassaux des Comtes de Provence et enfin sujets des rois de France, usèrent pour leurs usages commerciaux, de différentes monnaies frappées par leurs gouvernements.

A l'origine, les Sisteronnais, dont le territoire était compris dans celui des Voconces, se servirent des monnaies de la Ligue contre Ariovistes, frappées aux noms de *Durnacos, Auscrocos, etc...*

« Puis César conquit les Gaules, investissant les *Voconces* et durant cinq cents ans, la monnaie nouvelle des *Segusterones* fut celle des mêmes empereurs romains, dont les dernières monnaies portent la marque d'atelier de Marseille : sous l'or de Maurice Tibère, tiers sou d'or.

« Après la chute de l'Empire Romain, les Barbares ravagent la France.

« Mais peu à peu sous les Mérovingiens, le pouvoir s'organise au milieu des luttes intestines. *Segustero* connaît des sous et les tiers sous d'or des rois de la première race.

« Sous Charlemagne et ses successeurs, la monnaie d'or disparaît pendant quatre cents ans et les habitants de Sisteron n'usent plus que de monnaies d'argent au nom des rois Carolingiens.

« Devenu avec la Provence possession des empereurs d'Allemagne, *Cestaro* se sert de leur monnaie, denier d'Othon 1er (936-975).

« Cependant au 12me siècle, les seigneurs secouent le joug impérial et s'organisent indépendamment. Sisteron, devenu une ville importante, se sert des monnaies frappées dans ses murs par Guillaume IV et Guillaume V, comtes de Forcalquier.

« En 1245, le comté de Forcalquier retourne par droit de succession aux comtes de Provence et nos ancêtres usent successivement des monnaies de Charles 1er, salut d'or, de Robert sol couronnat ; Carlin de Forcalquier, de Jeanne de Naples, 13 et 14 francs à pied en or ; franc à pied d'or.

« Après Charles III, le comté de Provence passe aux mains des rois de France et désormais les Sisteronnais useront des pièces d'or frappées par ces derniers, écu d'or de Louis XIII pour la Provence.

« Espérons que les efforts combinés des numismates et de la société d'archéologie permettront sous peu de mettre à jour de nouvelles pièces rares, qui nous éclaireront encore davantage sur l'histoire du passé de notre région. ».

José MIRVAL.

EN FLANANT...

Le 11 Novembre

Les feuilles jaunies par l'automne et poussées par le vent, lentement tombent sur nos Monuments élevés à la mémoire des morts de la guerre, comme un hommage qui leur vient du ciel, nous rappelant à nous, humains, notre devoir sacré. La commémoration du 11 Novembre 1918, qui consacra la défaite de l'Allemagne, doit être célébrée avec éclat et ferveur.

En ce jour nos pensées vont à nos glorieux morts de la guerre 1914-1918 ceux de la Marne, de Verdun, et, aussi à ceux de la guerre 1939-1945 avec ou sans uniforme, tous tombés pour le même idéal : le salut de la Patrie.

Aussi nombreux devrons-nous assister aux manifestations civile et religieuse organisées en notre ville. Ce faisant nous démontrerons que, malgré le temps, ce grand maître, nous gardons toujours vivace dans nos cœurs, le souvenir de ceux qui sont morts pour que la France vive.

X...

Conseil Municipal

Dans sa séance de Vendredi dernier le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron a désigné comme deuxième adjoint M. Edouard Chaix, chef de secteur à l'Electricité de France, par 11 voix sur 12 votants.

Cette désignation s'est faite dans le plus grand calme.

Il est à noter que cinq membres se disant de la minorité étaient absents volontaires de cette séance.

Et il est même précisé que dans la journée de cette élection, une pression se serait exercée sur certains conseillers dits de la majorité afin qu'ils ne prennent pas part à ce scrutin.

Quoiqu'il en soit, M. Chaix est élu deuxième adjoint et nous lui adressons toutes nos félicitations, en souhaitant que la ville de Sisteron bénéficie avantageusement de son expérience et de son excellente administration.

SPORTS

SISTERON-VELO

Pour le deuxième tour de la Coupe de Provence, sur le Stade de Beaulieu, Dimanche dernier, un intéressant match de foot-ball s'est déroulé en présence d'une nombreuse galerie.

Ce match s'est disputé entre l'U. S. des Mées et Sisteron-Velo. Jouée correctement, cette partie est agréable à suivre. La première mi-temps avec un score nul, a vu une nette supériorité des locaux. La ligne d'attaque Sisteronnaise n'a pas réalisé.

La deuxième mi-temps se joue très vite et la ligne d'avants du Sisteron-Velo réalise 4 buts alors que les visiteurs réussissent à sauver l'honneur.

***

En lever de rideau les équipes réserves de ces mêmes clubs jouent un match amical. Sisteron présente une excellente équipe qui s'octroie la victoire par 3 buts à 1.

***

En déplacement à Saint-Auban, les cadets-minimes du Sisteron-Vélo gagnent ce match contre l'équipe correspondante de la Cité par 2 à 1.

***

Toujours en championnat, demain Dimanche, sur le Stade de Beaulieu, Licorne-Sports de Marseille sera l'adversaire du Sisteron-Vélo.

En lever de rideau, les réserves du Sisteron-Vélo rencontreront les réserves d'une équipe régionale.

BOULE SISTERONNAISE

Dimanche dernier, à 9 heures, a eu lieu l'élection en vue de former un nouveau bureau pour l'année 1956.

Après les nombreuses formalités d'usage, M. Imbert Léon, président actif de la Boule Sisteronnaise, remercie M. Paret, maire de Sisteron et fondateur de la Boule Sisteronnaise, actuellement président d'honneur, et au nom de tous les adhérents, lui souhaite un prompt rétablissement. Il remercie également MM. les Conseillers Municipaux pour les subventions accordées au cours de l'année 1955.

Arrive le moment de renouveler les membres du bureau.

Inscrits à la Boule Sisteronnaise 109.
Présents à la réunion 14.

Sont élus à l'unanimité et réélus tous les présents. Le bureau est ainsi constitué :

Président actif: Imbert Léon (réélu)
Vice-présidents : Cano et Magaud Clément (élus)
Secrétaire général : Genre (réélu)
Secrétaire adj.: Couton Max (réélu)
Trésorier : Garcia Ange (réélu)
Trésorier adjoint et Commissaire aux comptes : Tron Léon (réélu).
Membres : Laurent Duchêne, Bœuf, Lopez, Menardo, Clanchon, Jourdan, Pellier.
Commissaires aux jeux : Bœuf, Magaud, Menardo, Pellier.

NOUVEAU
VELOSOLEX 1956
Livrable au Garage BUES

NUL N'EST CENSÉ IGNORER LA LOI

Une puissante voiture pilotée par la comtesse Fourton née Partou, se range l'autre soir le long d'un trottoir. La comtesse en descend pour aller rendre une visite. A son retour, elle trouve un gendarme qui lui dresse une contravention. « Vous stationnez du mauvais côté » explique le gendarme. « Je ne pouvais pas le deviner » s'insurge la comtesse. Le gendarme braque alors le faisceau de sa lampe de poche sur une plaque indicatrice : « Faites comme moi, Madame, achetez un boîtier Wonder » conseille-t-il à la comtesse. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

BEN YOUSSEF REMONTE
SUR LE TRONE DU MAROC

Lire et voir tous les détails dans
PARIS - MATCH

Au même sommaire : Les Religieuses de Choc ; Margaret ; Les Troubles à Chypre ; Le Congrès Radical; Les quintuplées d'Argentine ; L'article de Raymond Cartier : l'anti-proton le dernier miracle de la science.

© VILLE DE SISTERON

AUTOMNE

L'automne est l'avant-garde de l'hiver, déjà les arbres se dépouillent de leurs feuilles que le vent pousse au hasard du souffle ; c'est aussi l'époque des vendanges qui, bien souvent, sont l'occasion pour les buveurs de vin de chanter à la gloire du Dieu Bacchus ; l'automne c'est la reprise des bals, des soirées théâtrales qui préludent aux soirées d'hiver, c'est encore les réunions familiales pour celles qui suivent les traditions ancestrales ; c'est encore les folles équipées des nemrods qui poursuivent un gibier invisible.

Ce mois de Novembre nous a favorisés d'une température exceptionnelle de beau temps, les jardins gardent jalousement leur verdeur et les fleurs ne se résignent pas à perdre leurs pétales et à se flétrir, elles brillent encore de tout leur éclat et semblent dire qu'elles garderont leur beauté jusqu'à la première neige.

Profitons des belles journées automnales jusqu'au jour où nous maudirons celles neigeuses.

FOIRE

Avec un temps excellent la foire de Lundi dernier s'est déroulée dans le calme, le commerce a été passable et l'animation s'est terminée de bonne heure.

ELECTIONS

Nous rappelons que c'est le Jeudi 17 Novembre qu'auront lieu les élections à la Sécurité Sociale et aux Allocations Familiales.

Tous les employeurs et salariés régulièrement inscrits, doivent se présenter aux bureaux de vote à la Mairie.

Voter, c'est un devoir.

S'abstenir, c'est une faute.

DON

La subdivision des Sapeurs-Pompiers remercie Mme Laugier, magasin de nouveautés, rue Droite, qui a versé la somme de 2.000 francs à sa caisse en remerciement des services rendus à l'occasion d'un feu de cheminée dans son immeuble.

ELECTIONS A LA SECURITE SOCIALE

Les retraités et invalides s'étant fait inscrire sont priés de venir retirer leur carte d'électeur au secrétariat de la Mairie dans le plus bref délai.

CAISSE D'EPARGNE

Résumé des opérations des 10 mois écoulés.

Du 1er Janvier au 31 Octobre la Caisse a reçu de 1.296 déposants dont 173 nouveaux 93 773 924 frs

Elle a remboursé à 529 déposants dont 69 soldés 44 292 149 frs

soit une augmentation de 49 481 775 frs du montant des dépôts et de 104 du nombre des déposants.

Les versements sont reçus en espèces par chèque postal ou par chèque bancaire. Le plafond des livrets est fixé à 750.000 francs.

Les retraits peuvent être effectués sans frais soit en espèces soit par virement postal.

UN LEPIDOPTERISTE A SISTERON

Nos concitoyens ont été un peu étonnés de voir promener, dans nos rues, un touriste peu ordinaire. En effet, vêtu d'une veste verte et coiffé d'un petit chapeau, avec une inséparable lanterne à la main, le personnage attirait la curiosité de beaucoup de gens.

Nous abordâmes le Monsieur à la lanterne en lui demandant s'il cherchait un homme. Pas du tout, je ne suis pas Diogène et je recherche à Sisteron une espèce de papillon rare !

En effet nous avions reconnu le sympathique et savant lépidoptériste autrichien, M. Rudolf Pinker, très connu par ses importants travaux et communications aux sociétés scientifiques sur les chenilles et papillons nocturnes.

M. Pinker nous fit connaître qu'il arrivait de Vienne et qu'il était spécialement venu à Sisteron pour capturer, auprès du rocher de la Baume, un couple de *Conistra Rubigo* et de *Gallica* espèces très rares. Ces papillons volent en automne et pondent au printemps, et si le lépidoptériste autrichien réussit à Sisteron dans sa récolte scientifique, il nourrira les papillons en hiver et espère faire éclore chez lui cette variété rare. Notons que jusqu'à ce jour personne n'a décrit la vie des chenilles du *Conistra Rubigo* et du *Gallica*. C'est ce qu'espère faire bientôt le naturaliste Pinker.

Heureux habitants de Sisteron qui vivez sous un ciel si riche en papillons de toutes espèces et qui ne vous doutez pas de posséder des variétés très recherchées, nous dit aimablement M. Pinker !

Bonne chasse, M. le lépidoptériste et ramenez dans votre pays avec vos papillons, le bon renom de Sisteron.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
L'AVENTURIERE DU TCHAD
avec Madeleine Lebeau, Jean Danet, Jacques Costellot, Faina Fédor, etc...

BRILLANT SUCCES DU CONGRES JUBILAIRE DE L'ESPERANTO A BOLOGNE

Le premier Congrès d'Esperanto a eu lieu en 1905 dans la ville française de Boulogne-sur-Mer. C'est alors que pour la première fois dans l'histoire du monde, des hommes de nations différentes ont conversé ensemble, se sont compris les uns les autres grâce à une langue neutre, aussi commode pour tous.

Le Congrès de 1955 à Bologne, en Italie, a pour cette raison revêtu un caractère de fête. Le maire de Boulogne-sur-Mer a tenu à y assister personnellement. Invité par le maire de Bologne il n'a pas seulement apporté au Congrès le salut de la ville de Boulogne-sur-Mer, mais aussi d'intéressants documents, relatifs au Congrès historique de 1905.

A l'occasion de ce congrès universel qui est le 40me, M. Dozza, maire de Bologne, et M. Huneguelle, député maire de Boulogne-sur-Mer, ont décidé le jumelage des deux villes par l'intermédiaire de la langue internationale Esperanto. Il s'agit là de la mise en pratique des recommandations faites par la conférence générale de l'UNESCO lors de sa deuxième session à Montevidéeo.

TRAITE DES BREBIS LAITIERES

La direction des Services Agricoles organise, en accord avec le C.E.T.A. de Barcelonnette, une réunion d'information concernant la traite des brebis laitières qui se tiendra dans une salle de la Mairie de Barcelonnette le Samedi 19 Novembre, à 10 heures. Cette réunion sera présidée par M. Borrely, président du Conseil Général ; les techniciens des Services du Ministère de l'Agriculture et des Fédérations et Syndicats ovins participeront à cette importante réunion ainsi que M. Gastal, industriel laitier à Roquefort, qui connaît parfaitement la question de la traite des brebis.

Tous les agriculteurs de la vallée de l'Ubaye sont invités à assister à cette réunion.

Demande d'emploi

Femme de Ménage cherche travail. S'adresser au bureau du journal.

OUVERTURE DE L'ECOLE MENAGERE AGRICOLE DES BASSES-ALPES

La Direction des Services Agricoles communique :

A la demande de plusieurs conseillers généraux et de nombreux maires du département, informés tardivement de la création d'une Ecole Ménagère Agricole dans les Basses-Alpes, le délai d'inscription à cette Ecole est reporté au 20 Novembre.

La rentrée des élèves déjà inscrites aura lieu, comme prévu, le Lundi 14 Novembre et les nouvelles inscriptions devront être adressées directement à Mme la Directrice de l'Ecole Ménagère des Mées, jusqu'au 20 Novembre les nouvelles élèves rentreront le Lundi 21 Novembre.

Nous rappellerons que cette Ecole Ménagère créée par le Ministère de l'Agriculture donne une formation professionnelle ménagère agricole très complète concernant notamment : cuisine, couture, coupe, confection, raccommodage, blanchissage, repassage, puériculture, hygiène et économie domestique, culture florale et basse-cour fermière.

Les élèves confectionnent pour elles-mêmes ou pour leurs familles toutes sortes de lingerie et de vêtements très utiles qui restent leur propriété personnelle à la fin de la session.

Les élèves obtiennent le diplôme officiel d'enseignement ménager agricole délivré par M. le Ministre de l'Agriculture, à la fin de la session.

L'enseignement est entièrement gratuit, le prix de pension est très modéré puisque les élèves vivent en coopérative et payent leur repas au prix de revient calculé par elles-même. Des bourses d'entretien peuvent être accordées aux familles nécessiteuses.

Il reste encore pour les élèves éloignées 5 places disponibles pour leur hébergement à l'Ecole Ménagère. Les jeunes filles peuvent rentrer chez elles le Vendredi soir pour retourner le Lundi matin.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser soit à la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes, Maison de l'Agriculture, Tél. 6.35, soit directement à Mme la Directrice de l'Ecole Ménagère Agricole, Bd de la République, Les Mées.

GENEREUX GESTE

Dans notre dernier numéro nous avons annoncé le décès à Rabat (Maroc) de Mme Madeleine Robert, épouse Flavien Nicolas. Au cours de cette semaine, pour honorer la mémoire de la défunte, la famille Nicolas nous a fait parvenir la somme de 2.000 frs à partager de moitié : 1.000 frs au Foyer des Vieux et 1.000 frs au Sou de l'Ecole Laïque. Ces sommes seront remises à qui de droit.

En leur nom nous adressons nos remerciements aux généreux donateurs.

C. G. T.

L'Union Locale de Sisteron des Syndicats C.G.T. invite tous les électeurs aux caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, à assister à la réunion d'information qui se tiendra demain Dimanche 13 Novembre, à 10 heures, salle des Variétés.

Prendront la parole les camarades Marius Bonnet, tête de liste Caisse Primaire ; Robert Javel, membre du bureau de l'U.D. des Syndicats C.G.T.

ETAT-CIVIL

du 4 au 9 Novembre 1955

Naissances : Claire Meyrueix, avenue de la Libération. — Régine Jeanne Castillo-Pérez, avenue de la Libération. — Michèle Colette Imbert, avenue de la Libération. — Marie-Thérèse Eliane Paule Mittre, avenue de la Libération.

Décès : Léopold Jules Itier, 77 ans avenue de la Libération. — Michel Joseph Amar, 87 ans, avenue de la Libération.

ETABLISSEMENTS
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Avenue des Arcades — SISTERON
Tout ce qui concerne l'équipement du ménage
Machines à laver CONORD
REFRIGERATEURS électromagnétiques
CUISINIERES
bois charbons feu continu
Poêles — Cheminées — Radiateurs
Gaz, Electricité
Aspirateurs, etc...
Exposition permanente
VENTE A CREDIT

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Agent Officiel
W. VIGNET
Rue de Provence

125.000 frs
+ taxes
Compteur km 3.600 francs
Nouveau Moteur très silencieux
Consommation diminuée
Carrosserie affinée
Suspension encore améliorée
Fabrication en grande série
Agences partout
Livraison immédiate
Distrib.: Maxime BUES à SISTERON

un superbe TAILLEUR...
un beau COMPLET...
un VESTON fantaisie...
OUI... *mais avec la griffe*
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Garantie Assurée

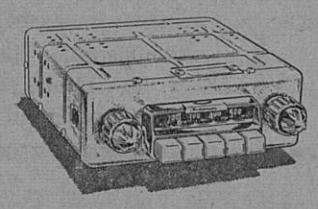
RADIO-MATIC
la T.S.F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON
Téléphone 26

RICHAUD Georges
Radio Diplômé
18, Place de la Mairie
SISTERON
Dépannage Postes ttes marques
Agent
Radiola Schneider Visseaux
Postes Piles-Secteur Pizon Bros
Cadre Antiparasites *Capte*
Tourne disques *Visseaux*
Fers *Thermor* Rasoirs
Couvertures Electriques
Location Pick-Up
Postes d'occasion
Vitrine d'Exposition
— *VENTE A CREDIT* —

Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER
Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON

Pour avoir un beau meuble, solide, à un prix raisonnable, où aller ?
Aux Meubles Sisteronnais
ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.
57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93
Grand assortiment de
SALLE A MANGER — CHAMBRE A COUCHER
Tous les Styles — Tous les Prix
Tout ce qui concerne la Literie (Balatum, etc...)
ENTREE LIBRE — Une visite n'engage à rien
Grande facilité de paiement
Attention à la bonne adresse... Ne pas confondre
57, Rue Droite — SISTERON

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons
Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

UN VETEMENT DE QUALITE
s'achète toujours chez
TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant
Philip
Mme REYNAUD
62, Rue Droite
Avant tout achat, pour tous vos articles d'hiver, venez nous voir.
Vous économiserez de l'argent et vous serez mieux servis.
Réduction de 5 % aux familles nombreuses.

Les
NOUVEAUX POSTES
PHILIPS
* 1956 *
série synchro-magnétique
PHILIPS
sont en vente chez
Marceau SCALA Rue de Provence — SISTERON

CHARBONS TOUTE PROVENANCE
L'HIVER EST LA...
N'attendez plus pour faire votre provision de charbon
Passez vos commandes des à présent chez
E. JOUVE
Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43
ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie
Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY
CARMONOIX seul dépositaire pour la région

Achetez tous vos **MEUBLES**
à la Fabrique **BOUISSON**
10, Rue Saunerie — SISTERON
la seule Maison où vous trouverez
Le plus grand choix de Meubles
LA MEILLEURE QUALITE
Des Prix sans concurrence
Une seule visite vous convaincra.

© VILLE DE SISTERON